



CONFÉRENCE INTERCANTONALE  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE  
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Secrétariat général

Faubourg de l'Hôpital 68 Tél. 032 889 69 72  
Case postale 556 Fax 032 889 69 73  
CH-2002 Neuchâtel ctip@ne.ch  
www.ctip.ch

Commission langues et échanges (COLANG)

Neuchâtel, le 20 décembre 2022

## Délégation suisse à la langue française (DLF) Rapport d'activité 2022

### Fonctionnement

Pour rappel, la DLF est maintenant rattachée à la Commission langues et échanges (COLANG), commission permanente de la CIIP. La COLANG est destinée à fonctionner 'en qualité d'instrument de coordination, d'élaboration et de conseil dans le champ de la politique des langues, de la politique linguistique et interlinguistique francophone, du statut et de la place du français et des langues nationales, de l'allophonie et de l'apprentissage de la langue d'accueil, des échanges linguistiques d'élèves et d'enseignants et de la promotion de la lecture et goût de lire en milieu scolaire'.

Courant 2020 et 2021, un mandat spécifique pour la DLF a été établi en concertation avec le SG de la CIIP ainsi que le président de la COLANG. Ce mandat a été approuvé par la COLANG au printemps 2022 puis confirmé par l'assemblée des ministres de l'éducation des cantons latins en mai 2022. La nouvelle composition de la DLF a été avalisée en septembre ; la DLF compte désormais sept membres, y compris son président :

Virginie BOREL, Forum du Bilinguisme, Bienne

Odile CORNUZ, écrivaine, Neuchâtel

Jean-François DE PIETRO, linguiste et didacticien des langues, La Chaux-de-Fonds

Laurent GAJO, Université de Genève (ELCF)

François GRIN (Prés.), Université de Genève (FTI)

Stéphanie PAHUD, Université de Lausanne

François PICCAND, DFAC-Fribourg

Un réseau de correspondantes et correspondants sera par ailleurs établi prochainement. Ceci permettra à la DLF de fonctionner avec un nombre réduit de membres complété d'un cercle de personnes-ressources qu'il sera possible de solliciter plus ponctuellement et qui pourront également attirer l'attention de la DLF sur une panoplie élargie de préoccupations autour de la langue française en Suisse.

Par ailleurs, la COLANG chapeaute la Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF) en Suisse, le travail concret de coordination étant effectué sur mandat externe : M<sup>me</sup> Isabelle Biedermann est chargée de ce mandat depuis 2017.

### Séances

La première séance de la DLF dans sa nouvelle composition a eu lieu à Neuchâtel le 10 novembre 2022. Une seule séance plénière de la COLANG a eu lieu en 2022, le 30 novembre, également à Neuchâtel.

### Personnel

Le taux total d'activité du personnel rémunéré permanent de la DLF est resté stable depuis 2017 : une collaboratrice scientifique à 50 % (D<sup>re</sup> Virginie Conti), et une secrétaire à 10 % pour la COLANG, la DLF et la SLFF (M<sup>me</sup> Nathalie Nazzari).

## Activités

### 1. Orthographe et rédaction inclusive, nouveaux moyens d'enseignement de français

Dans le cadre de l'élaboration de nouveaux manuels d'enseignement romands de français pour la scolarité obligatoire sous l'égide de la CIIP, la COLANG avait été invitée à produire des documents de cadrage destinés aux responsables politiques en charge de l'éducation, afin qu'ils puissent disposer des éléments nécessaires pour décider des choix à opérer en ce qui concerne l'application (ou non) des rectifications orthographiques de 1990 et l'emploi (ou non) d'une forme d'écriture inclusive. Courant 2018 et 2019, la COLANG avait soumis plusieurs versions de tels documents puis avait fait des propositions concrètes pour la constitution d'un groupe de travail. Ce groupe, nommé EVOLANG, avait commencé ses travaux en 2020 et rendu son rapport en octobre 2020.

Le rapport avait été très bien reçu par les ministres des cantons membres de la CIIP, qui avaient décidé d'en appliquer les recommandations. Celles-ci, relativement aux deux points susmentionnés, touchent à la fois les normes de rédaction à appliquer dans les nouveaux moyens d'enseignement (documents pour les élèves et documents pour les enseignantes et enseignants) et les contenus à enseigner. Les ministres avaient ainsi décidé d'appliquer les rectifications orthographiques de 1990 à la fois dans la rédaction des manuels et dans l'enseignement de l'orthographe ; pour la question de l'écriture inclusive, il s'agissait de respecter des principes nuancés visant à appliquer un langage non sexiste tout en n'employant pas de doublets abrégés (avec points médians ou autres) sauf dans de rares cas particuliers. Ces décisions avaient été annoncées en conférence de presse le 9 juin 2021. Elles sont résumées dans un livret (*Le petit livre d'OR*) qui sera largement distribué et est disponible en ligne (site CIIP).

Les décisions de la CIIP concernant l'écriture inclusive n'ont pas fait de remous, car elles convergent avec un consensus majoritaire que l'on retrouve dans les textes législatifs adoptés à cet égard par les Grands Conseils de plusieurs cantons (notamment : usage des formes féminisées pour les professions, dédoublement au complet là où le contexte l'exige, mais reconnaissance du caractère générique, notamment au pluriel, de la forme calquée sur le masculin, et proscription du point médian). En revanche, celle d'appliquer les rectifications orthographiques de 1990 a suscité de nombreuses protestations, allant d'une pétition en ligne ou de prises de parole médiatiques au dépôt de motions dans plusieurs législatifs cantonaux, visant à sursoir à cette décision pour les manuels actuellement en cours de finalisation (dont l'utilisation doit débiter avec la rentrée scolaire 2023).

Mis à part un engagement à l'interne, le président de la DLF a pris position sur la question dans un article conjoint avec la Prof. M. Matthey (ancienne membre de la DLF), à paraître dans un prochain numéro thématique de la revue *Le français moderne* dirigée par le Prof. J.-M. Klinkenberg (ancien président du Conseil supérieur de la langue française de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)). De son côté, la collaboratrice scientifique a rédigé des compléments aux argumentaires produits par la CIIP afin d'expliquer les principes de l'orthographe rectifiée et de recentrer les débats sur leur véritable objet. Elle a par ailleurs tenu à jour la revue de presse élaborée sur ce sujet (cf. point 3 ci-dessous).

### 2. Organisation d'une conférence publique dans le cadre de la SLFF (locaux CIIP, 15 mars 2022)

Après « les francophonies d'Amérique du Nord » en 2018, « l'Afrique francophone » en 2019 et « les îles francophones » en 2020/2021\*, la SLFF en Suisse a terminé son voyage en francophonie en passant par « L'Europe francophone » pour l'édition 2022. Comme les années précédentes, la DLF a programmé une conférence publique dans ce cadre, dans les locaux de la CIIP le 15 mars.

Sous le titre « Et toi, tes régionalismes, tu les as trouvés où ? », la conférencière invitée, Marine Borel (titulaire d'un doctorat en linguistique française, lectrice ou chargée de cours dans plusieurs universités suisses et responsable de projets au Forum Helveticum), a proposé un développement à la fois rigoureux et accessible autour du concept de régionalisme, agrémenté de très nombreux exemples de français européen, et suisse en particulier. Les informations détaillées sont disponibles sur le site de la DLF ou sur celui de la SLFF.

\* Aucun évènement n'ayant pu avoir lieu en mars 2020, la thématique et le programme prévus ont été repris en 2021.

### 3. Revue de presse « langues »

Traditionnellement, la DLF élabore une revue de presse « langues » chaque année à l'occasion de la rencontre OPALE (cf. point 5 ci-dessous). La base de données de l'IRDIP contenant les articles servant à cette revue de presse a cessé d'être alimentée pendant quelque temps en 2020/2021, c'est pourquoi il n'y avait pas eu de revue de presse annuelle fin 2021. La base est de nouveau active depuis le courant de l'année 2021, ce qui a rendu possible la préparation de deux revues de presse en vue de la rencontre OPALE d'octobre 2022 :

- une revue de presse « traditionnelle » *Les langues dans la presse suisse – Articles du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2022*, offrant un aperçu des débats qui ont eu lieu dans la presse romande autour de la question des langues durant la période concernée ;
- une revue de presse spécifique *Traitement des thématiques « orthographe » et « écriture inclusive » dans les médias suisses du 9 juin 2021 au 30 septembre 2022*, qui donne une idée des réactions médiatiques suite à l'annonce des décisions de la CIIP quant à l'usage des rectifications orthographiques de 1990 et de « l'écriture inclusive » dans les nouveaux manuels d'enseignement du français (cf. point 1 ci-dessus).

À noter que ces deux revues de presse ont été offertes aux membres d'OPALE mais, pour des questions de droits d'auteur, ne peuvent pas être diffusées plus largement.

#### 4. Participation au livret « Dis-moi dix mots » (publication OPALE)

Comme chaque année, la DLF a assuré pour la Suisse la coordination du travail sur le livret « Dis-moi dix mots », projet pris en charge par le réseau OPALE dans le cadre des activités liées à la SLFF. L'édition 2023, *Dis-moi dix mots à tous les temps*, propose dix nouvelles à chute tout public, pouvant notamment être lues par un public jeune (adolescentes/adolescents). Elle a été mise en ligne en novembre 2022 sur le site dédié du ministère de la Culture français (<https://dismoidixmots.culture.gouv.fr/>) et est disponible en version imprimée au siège de la DLF (stock limité). L'autrice Tasha Rumley a produit un texte pour chacun des deux mots « suisses », *daredare* et *rythmer*.

Par ailleurs, la DLF a contribué cette année à la rédaction de la préface du livret, qu'elle a coécrite avec la Direction de la langue française de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

#### 5. Rencontre 2022 du réseau OPALE (12-14 octobre, Mons)

La rencontre annuelle des organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (OPALE) a été organisée à Mons (B) du mercredi 12 au vendredi 14 octobre, sous la responsabilité des organismes de la Fédération Wallonie-Bruxelles : la Direction de la langue française et le Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des politiques linguistiques.

La réunion des membres d'OPALE s'est tenue le mercredi 12 sur le site du Grand-Hornu et le matin du vendredi 14 à la maison Losseau à Mons. Elle a notamment permis de parler des projets communs d'OPALE et a abouti à une résolution, une *Recommandation relative à la création d'une instance internationale d'avis, d'observation, de documentation et d'aménagement linguistique de la langue française*, transmise par chacun des organismes à ses autorités de tutelle suite à la rencontre et en vue de la tenue du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement à Djerba les 19 et 20 novembre 2022.

Le colloque scientifique s'est tenu au Grand-Hornu le jeudi 13 toute la journée. Deux conférenciers suisses y ont participé à l'invitation de la DLF : Alexei Prikhodkine (Université de Genève) est intervenu sur le thème « D'un objet neutre à une conception plurielle : les représentations de la langue à l'aune du politique » ; Victor Saudan (prof. émérite en Sciences du langage et études francophones) a présenté une communication intitulée « *Et d'un coup je me suis senti un peu francophone... L'influence des modalités de la formation des enseignants sur les représentations en contexte non francophone* ».

#### 6. Divers

- La DLF prévoit d'élargir l'éventail de ses activités à la faveur de sa réorganisation (cf. point « Fonctionnement » ci-dessus).
- Le Prof. François Grin poursuit différents mandats au sein d'instances tournées vers le plurilinguisme (Comité d'Helvetia Latina, institution qui promeut la pluralité culturelle et linguistique dans l'administration fédérale ; comité du Forum Helveticum, une fondation soutenue par la Confédération et qui s'engage en faveur de la compréhension culturelle et linguistique entre les différentes régions de Suisse) et la langue française (Conseil scientifique de l'Observatoire de la langue française de l'OIF ; Comité scientifique de l'Observatoire de la francophonie économique (OFÉ) ; Conseil scientifique du projet « Dictionnaire des francophones », piloté par le Prof. Bernard Cerquiglini).
- À l'occasion de la SLFF, le Prof. François Grin a été invité à donner une conférence dans le cadre d'une série de webinaires sur *Le français dans un contexte plurilingue – L'exemple de la Suisse*, organisée par l'Ambassade de Suisse à Bishkek, Kirghizstan, 24 mars 2022 (en ligne) : « La Suisse plurilingue mais mono-nationale : une construction très particulière ».